

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 16 juin 2021

Convocation adressée le 10 juin 2021  
Compte rendu affiché le 25 juin 2021  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

Reçu le 12 JUL. 2021

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

**L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de juin, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 10 juin 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.**

**Présent(e)s physiquement :** Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN

**Présent(e)s en visio conférence :** Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Tristan DEBRAY, Richard MARION

**Absent(es) excusé(es) :** Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH

**Absente :** Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration :** Cédric VAN STYVENDAEL à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Yves BEN ITAH à Richard MARION  
Corinne SUBAI à Richard MARION

**Secrétaire :** Luc SEGUIN

## Tableau des emplois : Création et suppression de postes

**Rapporteur : Nathalie PERRIN-GILBERT**

---

Après analyse des besoins au regard des effectifs des classes, des mouvements de personnel et de l'évolution pédagogique de l'établissement, il est proposé de modifier le tableau des emplois de la manière suivante :

### Pédagogie

#### Musique actuelle :

Au vu de l'évolution du département de musique actuelle, à l'occasion du départ à la retraite du titulaire au 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est proposé de créer deux emplois d'enseignants, sur les spécialités de voix et de musique assistée par ordinateur :

- Supprimer le poste d'enseignant n° 190 à plein temps, ouvert au cadre d'emplois d'assistant d'enseignement artistique ;
- Créer le poste d'enseignant n° 190' à 10 heures ouvert au cadre d'emplois d'assistant d'enseignement artistique ;
- Créer le poste d'enseignant n° 273 à 10 heures, ouvert au cadre d'emplois d'assistant d'enseignement artistique ;

### Conseiller aux études musique :

Au vu des évolutions des emplois de conseillers pédagogiques dans le contexte national, et à l'instar du poste de conseiller aux études d'éducation artistique, il est proposé d'ajuster l'emploi de conseiller aux études musique ouvert actuellement au cadre d'emplois de professeur d'enseignement artistique, en l'ouvrant également au cadre d'emplois d'attaché de la filière administrative. Cet ajustement est justifié au regard des missions d'organisation, de management tant en terme pédagogique qu'administrative.

Il est donc proposé de :

- Supprimer le poste 009, conseiller aux études musique, à temps complet, ouvert sur le cadre d'emploi de professeur d'enseignement artistique,
- Créer le poste 009', conseiller aux études musique, à temps complet, ouvert sur les cadres d'emplois de professeur d'enseignement artistique et d'attaché territorial (tout grade).

### Administration – Technique

#### Pôle vie scolaire – Etudes

Les antennes du Conservatoire connaissent des évolutions en termes d'activité des enseignements et de mises à disposition d'espaces par les services de la Ville de Lyon.

Au sein de l'antenne de la Guillotière, située à l'école Jean Painlevée, l'école élémentaire a recouvert différentes salles, jusqu'alors utilisées comme salles de répétitions par le Conservatoire, nous conduisant à une évolution des horaires d'ouverture et de présence au sein de l'antenne.

Il est donc proposé :

- de supprimer le poste n° 36'' d'assistant de vie scolaire à 15 h (ouverts aux grades d'adjoints techniques et d'adjoints techniques principaux)
- de créer le poste n° 36''' d'assistant de vie scolaire à 20 h (ouvert aux grades d'adjoints techniques et d'adjoints techniques principaux)

#### Pôle régie – technique

Lors de sa séance du 3 juillet 2019, le comité syndical a adopté délibération relative à la création de l'emploi non permanent, à temps complet, de régisseur polyvalent au sein de la régie technique. Après deux ans d'exercice, au vu de l'activité de ces équipes auprès du corps pédagogique et des actions de rayonnement culturel de l'établissement, ce poste est conforté en proposant sa création en poste permanent.

Il est donc proposé de :

- Créer le poste n° 274 d'assistant régisseur polyvalent, à temps plein, ouvert sur le cadre d'emplois d'adjoint technique.

### Direction

En raison de l'évolution du marché de l'emploi des postes de direction dans les conservatoires, et dans la droite ligne d'un ajustement précédent sur le poste de direction générale, il est proposé d'ouvrir les postes de direction adjointe et de direction du développement culturel à la filière administrative, comme suit :

- Supprimer le poste 002 de direction adjointe – direction des études, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois de professeur d'enseignement artistique et au grade d'emploi de directeur d'établissement artistique de 2<sup>ème</sup> catégorie,
- Créer le poste 002' de direction adjointe – direction des études, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois de professeur d'enseignement artistique, au grade d'emploi de directeur d'établissement artistique de 2<sup>ème</sup> catégorie et au cadre d'emplois d'attaché territorial,
- Supprimer le poste 006 de direction développement culturel, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois de professeur d'enseignement artistique,
- Créer le poste 006' de direction développement culturel, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois de professeur d'enseignement artistique et au cadre d'emplois d'attaché territorial,

Concernant l'emploi de direction générale, au vu de sa double vocation de direction générale des services de l'établissement et de direction d'établissement artistique, et au regard de l'évolution du marché de l'emploi, il est proposé de l'ouvrir à l'embauche de contractuels sur la base de l'article 3.3 2°, soit

- Supprimer le poste 001' de direction générale, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois d'administrateur territorial, au grade d'emploi de directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1<sup>ère</sup> catégorie,
- Créer le poste 001'' de direction générale, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois d'administrateur territorial, au grade d'emploi de directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1<sup>ère</sup> catégorie, et compte tenu de la spécificité des missions, ce poste sera susceptible d'être pourvu contractuellement, en application de l'article 3.3\_2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.

Enfin suite à la refonte organique des ressources humaines, il est proposé de :

- Supprimer le poste 038, responsable ressources, à plein temps, ouvert aux grades d'emplois d'attaché et d'attaché principal,
- Créer le poste 038', direction des ressources humaines, à plein temps, ouvert au cadre d'emplois d'attaché territorial.

**Etat récapitulatif des postes supprimés ou créés au tableau des emplois :**

Affectation	Poste	Cat.	Grades	Emploi	Quotité de travail	Nouvelle affectation	Nouveau numéro de poste	Nouvelle catégorie	Nouveaux grades	Nouvel emploi	Quotité de travail
Enseignement Musique actuelle	190	B	Assistants d'enseignement artistique principal 1ère et 2ème classe	Enseignant de musique actuelle	100 % 20 h	Enseignement Musique actuelle Voix	190'	B	Assistants d'enseignement artistique principal 1ère et 2ème classe	Enseignant Musique actuelle Voix	50 % 10 h
						Enseignement Musique actuelle Musique assistée par ordinateur	273	B	Assistants d'enseignement artistique principal 1ère et 2ème classe	Enseignant Musique actuelle Musique assistée par ordinateur	50 % 10 h
Conseiller pédagogique	009	A	Professeur d'enseignement artistique Cl. Norm Professeur d'enseignement artistique Hors Classe	Conseiller aux études musicales	100 % 16 h	Conseiller pédagogique	009'	A	Professeur d'enseignement artistique Cl. Norm Professeur d'enseignement artistique Hors Classe Attaché, Attaché principal, Directeur territorial Attaché hors classe	Conseiller aux études musicales	100 % 16 h 35 h
						Etudes	036''	C	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème cl. Adjoint technique principal 1ère cl.	Assistant vie scolaire	57 % 20 h
Etudes	036''	C	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème cl. Adjoint technique principal 1ère cl.	Assistant vie scolaire	43 % 15 h	Régie technique	274	C	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème cl. Adjoint technique principal 1ère cl.	Assistant régisseur polyvalent	100 % 35 h

Suppression d'emploi						Création d'emploi					
Affectation	Poste	Cat.	Grades	Emploi	Quotité de travail	Nouvelle affectation	Nouveau numéro de poste	Nouvelle catégorie	Nouveaux grades	Nouvel emploi	Quotité de travail
Direction Générale	001'	A	Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1ère cat. Tout grade d'administrateur territorial	Directeur général	100 % 16 h 35 h	Direction Générale	001''	A	Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1ère cat. Tout grade d'administrateur territorial Contractuel (3.3_2°)	Directeur général	100 % 16 h 35 h
Direction Développement culturel	006	A	Professeur d'enseignement artistique Cl. Norm. Professeur d'enseignement artistique Hors Classe	Directeur du développement culturel	100 % 16 h	Direction Développement culturel	006'	A	Professeur d'enseignement artistique Cl. Norm. Professeur d'enseignement artistique Hors Classe Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Directeur du développement culturel	100 % 16 h 35 h
Direction Adjointe et des Etudes	002	A	Professeur d'enseignement artistique Cl. Norm. Professeur d'enseignement artistique Hors Classe Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2ème catégorie	Directeur adjoint Directeur des études	100 % 16 h	Direction Adjointe et des Etudes	002'	A	Professeur d'enseignement artistique Cl. Norm. Professeur d'enseignement artistique Hors Classe Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2ème catégorie Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Directeur adjoint Directeur des études	100 % 16 h 35 h
Ressources	038	A	Attaché, Attaché principal	Responsable ressources	100 % 35 h	Direction Ressources humaines	038'	A	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur territorial	Directeur des ressources humaines	100 % 35 h

Vu l'avis du comité technique en date du 14 juin 2021

Les crédits correspondants sont imputés au budget de l'exercice 2021.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **décide** les créations et suppressions de postes détaillées ci-dessus ;

✓ **adopte** le tableau des emplois modifiés qui en résulte.

---

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

